



PROCES-VERBAL

BUREAU SYNDICAL

SEANCE DU 20 MAI 2022

L'An Deux Mille Vingt deux, le vingt mai s'est réuni, le BUREAU SYNDICAL du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES, D'EQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIEVRE, au siège du syndicat à Nevers, sous la présidence de Monsieur Guy HOURCABIE, Président.

BUREAU SYNDICAL					
FONCTION	DELEGUE	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR A	ABSENT
Président	Guy HOURCABIE	X			
1 ^{er} Vice-Président	Pascal RENARD	X			
2 ^{ème} Vice-Président	Monique BERNARD	X			
3 ^{ème} Vice-Président	Pierre LANDURIER	X			
4 ^{ème} Vice-Président	Éric LAOY		X		
5 ^{ème} Vice-Président	Guy GRAFEUILLE	X			
6 ^{ème} Vice-Président	Jean-Michel FORGET		X		
7 ^{ème} Vice-Président	René BONNEAU	X			
Secrétaire	Françoise BENAS	X			
Secrétaire Adjointe	Martine SIMONNET	X			
1 ^{er} membre	Gilles NOËL	X			
2 ^{ème} membre	Jean REBOULLOT	X			
3 ^{ème} membre	Patrick FAURE	X			
4 ^{ème} membre	Brigitte PICQ	Z			
5 ^{ème} membre	Jean DELEUME	X			
6 ^{ème} membre	Stéphanie OUVRY	X			
7 ^{ème} membre	Robert VINCENT				
8 ^{ème} membre	Martine BATAILLON	X			
9 ^{ème} membre	Jean-Marie MONNETTE	X			
10 ^{ème} membre	Serge DUCREUZOT				
11 ^{ème} membre	André GUYOLLOT	X			
AUTRES PERSONNES AYANT ASSISTE A LA SEANCE					
Directrice - SIEEN	Charlotte BERNARD	X			
Responsable adjointe service SITEC	Fabienne ROY	X			
Chef de projet PCRS - SIG	Eric DAINON	X			

Directeur de la régie de chaleur	Frédéric SACQUET	x		
Directeur des travaux	Yannick HOARAU	X		
Contrôle de concession	Manon SIGNORET	X		
Chargée des Instances - SIEEEN	Christine GAUTHERON	X		

*Le Président ouvre la séance à 9h00.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

ORGANISATION DE LA SEANCE

Présentée par Monsieur Guy HOURCABIE

Après délibération, cette proposition est adoptée.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Présentée par Monsieur Guy HOURCABIE

Après appel à candidature et adoption de l'assemblée présente, Monsieur Guy GRAFEUILLE est désigné secrétaire de séance.

Après délibération, cette proposition est adoptée.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 4 MARS 2022

Présentée par Monsieur Guy HOURCABIE

Après délibération, cette proposition est adoptée.

PARTICIPATION AU CONGRES FEDERAL DE LA FNCCR 2022

Présentée par Madame Charlotte BERNARD

Monsieur Guy HOURCABIE présente les temps forts des dernières négociations avec ENEDIS. Il restait encore quelques points à éclaircir qui ont été finalisés en début de semaine.

Concernant le critère B, il Correspond au temps de coupure, nous avons demandé de différencier un critère B rural d'un critère B urbain ce qui correspond à la réalité du terrain.

Lors de la dernière réunion avec ENEDIS, nous avons pu négocier certains points qui n'étaient pas en notre faveur. Lors du congrès, nous pourrions donc signer ce nouveau contrat de concession.

Madame Charlotte BERNARD poursuit la présentation du congrès qui se déroulera en septembre 2022.

Après délibération, cette proposition est adoptée.

PARCOURS CYBERSECURITE SIEEEN

Présentée par Madame Fabienne ROY

Madame Fabienne ROY présente les démarches réalisées concernant la cybersécurité au sein du Syndicat. L'opération France Relance finance cette action.

Monsieur Guy HOURCABIE rappelle la nécessité de connaître le niveau de sécurisation de l'informatique du Syndicat. On peut constater d'après l'actualité que les intrusions informatiques sont de plus en plus courantes. Nos données personnelles peuvent rapidement être interceptés par des pirates afin d'être revendues à différentes sociétés.

Monsieur Gilles NOEL demande pourquoi le syndicat a besoin en 2022 de faire un tel bilan avec les moyens techniques que disposent le SIEEEN.

Madame Fabienne ROY indique que les pirates informatiques sont de plus en plus performants donc il est nécessaire de mettre à jour nos moyens techniques pour bloquer d'éventuelles attaques régulièrement.

Monsieur Guy GRAFEUILLE s'interroge sur le fait que les ordinateurs de marque Apple ne sont pas victimes de cyberattaque alors que les autres systèmes laissent entrer les virus.

Après délibération, cette proposition est adoptée.

PROJET ET CONSTITUTION ET ADHESION AU GIP PCRS DE LA NIEVRE

Présentée par Monsieur Eric DANION

Monsieur René BONNEAU demande les démarches afin que les sous-traitants puissent effectuer eux-mêmes les récolements.

Monsieur Eric DANION précise que c'est à la commune ou au syndicat de veiller à ce que les entreprises remplissent les données dans le délai réglementaire. Le SIEEEN a choisi de retenir une partie de la facture tant que l'entreprise n'a pas rempli les informations obligatoires sur les plans de récolement suite aux différents travaux réalisés.

Monsieur Gilles NOEL demande si d'autres structures peuvent adhérer au groupement du GIP.

Monsieur Pascal RENARD indique que les entreprises de réseaux télécoms ne sont pour l'instant pas intégrées au groupement, ils ont été contactés, mais elles ne semblent pas intéressées.

Monsieur Guy HOURCABIE précise que ce groupement a été fondé à la base pour les réseaux électriques et de gaz. Par la suite, les entreprises impliquées dans l'enfouissement des autres réseaux pourront aussi s'engager dans le groupement.

Monsieur Eric DANION indique que l'agglomération de Nevers, le Conseil départemental, Nièvre numérique et l'association des maires de France ont été invités pour le montage de ce groupement.

Monsieur Gilles NOEL aurait souhaité que l'association des maires ruraux participe aux réunions.

Monsieur Guy HOURCABIE s'engage à inviter l'association des maires ruraux lors des prochaines réunions.

Monsieur Eric DANION précise qu'il va rencontrer les collectivités pour présenter le dispositif afin que soit diffusé l'importance de cette application pour les communes.

GRDF n'a pas souhaité adhérer au groupement, ils ont choisi de nous acheter les données en fonction des travaux qu'ils réalisent.

Madame Monique BERNARD, concernant les réseaux d'assainissement, ils doivent aussi être cartographiés ?

Monsieur Eric DANION précise que les réseaux dits 'sensibles' la date butoir est 2026, pour les réseaux dits non sensibles (télécoms, pluviale, assainissement) nous avons jusqu'en 2031 afin que tous ces réseaux souterrains soient cartographiés.

Madame Monique BERNARD indique que c'est la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan qui détient la compétence assainissement pour son secteur.

Monsieur Eric DANION doit rencontrer le représentant de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan pour lui présenter le dossier.

Les Communautés de Communes et les syndicats d'eau peuvent vraisemblablement disposer de subvention afin de réaliser la cartographie de leur réseau souterrain.

Après délibération, cette proposition est adoptée.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES MODULES METIERS

Présentée par Monsieur Eric DANION

Après délibération, cette proposition est adoptée.

RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UNE CHAUFFERIE ET
D'UN RESEAU DE CHALEUR SUR LA COMMUNE D'ENTRAINS SUR NOHAIN

Présentée par Monsieur Frédéric SACQUET

Après délibération, cette proposition est adoptée.

RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UNE CHAUFFERIE ET
D'UN RESEAU DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE SOUGY SUR LOIRE

Présentée par Monsieur Frédéric SACQUET

Après délibération, cette proposition est adoptée.

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION / NEGOCIATION AVEC ENEDIS

Monsieur Guy HOURCABIE présente le nouveau contrat de concession

Yannick HOARAU prend la parole pour préciser quelques points sur les négociations du contrat :

Nous avons pu conserver la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux HTA.

Sur la commune de Cercy la tour, nous avons dû intervenir sur un câble HTA qui était implanté de façon dangereuse pour les usagers. Dans le nouveau contrat, des dates de délais d'intervention ont été incluses.

Monsieur René BONNEAU demande que deviennent les subventions pour des travaux prévus et non réalisés.

Monsieur Yannick HOARAU précise que les travaux seront intégralement reportés sur l'année suivante.

Nous avons constaté une modification de langage, nous parlons d'usagers et ENEDIS emploie le terme de client. Ce n'est pas la même notion sur la prise en compte des demandes.

Nous avons demandé implicitement les données concernant la qualité de distribution de l'électricité, cela a donc été indiqué dans le contrat.

Madame Manon SIGNORET : nous avons mis en place une convention de données pour connaître un maximum d'informations notamment le critère B, données que nous aient transmises maintenant par commune. Jusqu'à présent, nous avions l'information pour l'ensemble du département donc beaucoup moins précise.

Ce critère de temps de coupure maximum de 59 minutes indiqué dans le contrat, va obliger Enedis à entretenir le réseau et nous permettre d'imposer des travaux de rénovation ou d'amélioration sur le réseau. Ce temps maximum de coupure est précisé dans le nouveau contrat et il ne pourra pas être modifié au cours des années suivantes.

Concernant la rénovation des réseaux électriques, nous avons exigé que les règles techniques en vigueur soient appliquées. Ces dossiers nous seront transmis afin de nous permettre de vérifier la sécurisation des installations.

Nous avons également mis en place une convention afin d'être averti le plus rapidement possible des coupures de réseau pour un meilleur suivi des coupures.

Monsieur Guy HOURCABIE, précise qu'ENEDIS utilisait les crédits prévus pour le renouvellement des réseaux pour rénover partiellement des réseaux. Il faut être vigilant sur ce type de travaux.

Monsieur Yannick HOARAU précise que la baisse des travaux d'investissement entraîne une augmentation des coupures les années suivantes.

Nous avons constaté qu'une partie du réseau électrique comportait encore de nombreux kilomètres en fil nu surtout en zone urbaine.

*Dans les nouveaux engagements et sur toute la durée du contrat, leur langage change, il n'est plus question d'années de réseaux mais de réseaux indicentogènes
La multiplication de vents violents augmentent les coupures d'électricité sur le réseau.*

Monsieur René BONNEAU demande ce qui se passent quand ils ne réalisent pas les travaux liés à l'usure du réseau.

Monsieur Guy HOURCABIE précise qu'il est prévu dans le contrat, que si certains travaux sont non réalisés dans les temps impartis, le Syndicat a la possibilité de récupérer ces montants attribués afin de réaliser lui-même les travaux.

Monsieur Yannick HOARAU, précise que les délais engagés sont indiqués dans le contrat.

Monsieur GUY HOURCABIE précise que les territoires d'Outre-Mer rencontrent les mêmes des difficultés que nous.

Monsieur Yannick HOARAU, nous avons fait une réelle avancé sur la rénovation du réseau 20 000 volts sur la zone de Nevers, cet investissement sera rapidement remboursé par les pertes d'énergie évitées.

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que le réseau enfoui supporte mal les augmentations de températures de ces dernières années, les réseaux enfouis dans les années 70 vont entrer dans une phase difficile, leurs usures risquent de créer de nombreuses coupures ou autres soucis techniques.

Monsieur Yannick HOARAU précise que deux agents EDF étaient mis à disposition pour le suivi des dossiers du SIEEEN, ces postes ont été supprimés. La hausse du taux de maîtrise demandée va permettre de financer la carto 200 ainsi que les études supplémentaires demandées qui sont plus complexes compte tenu de la nouvelle technicité.

Monsieur Pascal RENARD précise que nous avons les meilleures relations avec ENEDIS.

Monsieur Guy HOURCABIE confirme que les changements de direction de la société ENEDIS ont fait notamment évoluer nos relations.

Monsieur Yannick HOARAU précise l'importance d'un réseau propre pour pouvoir accueillir toute la production d'énergie propre qui est et sera mis en place dans la Nièvre.

Monsieur Guy HOURCABIE précise que les agences régionales d'EDF doivent faire remonter à la « maison mère » des sommes importantes qui seront ultérieurement distribuées en fin d'année aux actionnaires de la société. Ces sommes qui ne seront pas utilisées pour la rénovation des réseaux.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été abordés, Monsieur Guy HOURCABIE remercie les membres de l'assemblée. La séance se termine à 12h00.

Le secrétaire de séance,

Guy GRAFEUILLE

